

Mesures accrues pour protéger la population ontarienne contre la COVID-19

Pour protéger la santé des personnes et des familles qui vivent dans nos communautés, veuillez prendre connaissance des mesures de santé publique suivantes, qui sont nécessaires. Ces mesures, recommandées par le Dr David Williams, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, ont été confirmées par le premier ministre Doug Ford lors de la déclaration de l'état d'urgence aujourd'hui.

Fermetures actuelles exigées :

- Tous les programmes de loisirs et toutes les bibliothèques
- Toutes les écoles privées
- Toutes les garderies
- Toutes les églises et tous les autres lieux de culte
- Tous les bars et restaurants, à l'exception des restaurants qui sont en mesure d'offrir un service de plats à emporter ou de livraison

Mesures de prévention importantes :

- Évitez les rassemblements et les foules.
- Pratiquez la distanciation sociale : évitez les contacts étroits (moins de deux mètres) avec les gens en dehors de votre famille immédiate.
- Lavez-vous les mains souvent avec de l'eau et du savon ou un désinfectant à base d'alcool pour les mains.
- Toussez et éternuez dans votre manche ou dans un mouchoir.
- Évitez de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche.
- Évitez les contacts avec les personnes qui sont malades.
- Restez à la maison si vous êtes malade et évitez de visiter des foyers de soins de longue durée, des foyers de retraite ou d'autres endroits où les gens vivent en communauté.

Toutes les personnes de plus de 70 ans :

- Isolez-vous volontairement pendant 14 jours.
- Quittez seulement votre domicile pour des raisons essentielles.

Si vous avez voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours :

- Si vous n'êtes pas un travailleur dans le domaine des soins de santé ou un travailleur dans le secteur des services essentiels :
 - Isolez-vous volontairement pendant 14 jours et ne vous présentez pas au travail.
- Si vous êtes un travailleur dans le secteur des services essentiels et que vous ne présentez pas de symptômes :
 - Retournez au travail, mais informez votre employeur afin qu'un plan puisse être mis en place pour protéger les autres travailleurs.
 - Surveillez vos symptômes pendant 14 jours (et si UN symptôme se manifeste, confinez-vous immédiatement à la maison).
- Enfants de moins de 16 ans qui ont voyagé à l'étranger :
 - Veillez à ce que les enfants s'isolent à la maison pendant 14 jours, avec une surveillance active des parents.
 - Les enfants doivent rester à la maison et éviter les points de rassemblement social, comme les centres communautaires ou les parcs.

Si vous ne vous sentez pas bien et que vous avez besoin d'une évaluation médicale relative à la COVID-19, quatre options s'offrent à vous :

- L'Outil d'autoévaluation, qui est disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/page/nouveau-coronavirus-2019>;
- Télésanté Ontario, au 1 866 797-0000 (jour et nuit, sept jours sur sept);
- votre fournisseur de soins primaires (appelez pour prendre un rendez-vous pour une évaluation virtuelle);
- la ligne d'information sur la COVID-19 du Bureau de santé Porcupine, au 705 267-1181, poste 2919 (numéro sans frais : 1 800 461-1818).

Dépistage et test pour la COVID-19

Le Bureau de santé Porcupine continue de travailler avec les partenaires de soins de santé locaux pour simplifier les processus de dépistage et d'évaluation en vue d'un éventuel test. À ce jour, tous les résultats de tests ont été négatifs. Si jamais un cas est confirmé, le Bureau de santé Porcupine communiquera cette information au grand public, en offrant des conseils et des mesures de suivi, selon les besoins.

Pour obtenir des renseignements à jour, veuillez consulter les sites Web et les publications des réseaux sociaux suivants :

Page Facebook du BSP

<https://www.facebook.com/yourPHU/>

Site Web du BSP

<http://www.porcupinehu.on.ca/en/>

<http://www.porcupinehu.on.ca/fr/>

Agence de la santé publique du Canada

<https://www.canada.ca/en/public-health.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique.html>

Gouvernement de l'Ontario

<https://www.ontario.ca/>

<http://www.health.gov.on.ca/en/>

<http://www.health.gov.on.ca/fr/>

Santé publique Ontario

<https://www.publichealthontario.ca/>

<https://www.publichealthontario.ca/fr>

Vous pouvez aussi communiquer avec la ligne d'information sur la COVID-19 du Bureau de santé Porcupine au 705 267-1181, poste 2919 (numéro sans frais : 1 800 461-1818).

Le Bureau de santé Porcupine remercie tous ses partenaires communautaires pour leur soutien et leur collaboration.